

COMPTE-RENDU DU STAGE FSU ASH2 2nd degré 28/01/2014

70 participants dont une majorité de collègues de SEGPA, 1 enseignant référent, 2 collègues exerçant en ULIS, 1 collègue de l'EREA et 3 PLP

Introduction :

- présentation par Denis Thomas, secrétaire Départemental de la FSU de la situation de l'ASH dans le département (volonté de mise à mal des SEGPA, fermetures de sections de 6^{ème}).Présentation des diverses instances qui traitent de cette question (CTA, CTSD, CDEN..)
- présentation par Sophie Abraham, secrétaire Départementale du SNUipp-FSU de l'organisation de cette journée : stage fédéral ouvert aux syndiqués mais élargi dans l'Oise aux non-syndiqués pour permettre la participation d'un maximum de collègues. Le SNUipp-FSU est intervenu auprès de l'administration pour faire évoluer à la baisse de nombre de refus de demandes de stage (15 refus au lieu de 18 initialement). Le SNUipp-FSU organisera une Réunion d'information syndicale pour rencontrer les collègues qui n'ont pas pu venir à ce stage. Un compte-rendu sera envoyé sur la liste de diffusion départementale ASH 2nd degré (directeurs adjoints de SEGPA, syndiqués...). Un rassemblement est prévu à 15h30 devant la DSDEN, comme 1^{ère} étape d'une mobilisation à construire largement pour défendre les SEGPA. Une intersyndicale sera réunira à la suite de ce rassemblement pour envisager les actions dans un cadre unitaire.

INTERVENTION de BERNARD VALIN (enseignant en SEGPA en Loire-Atlantique et membre du secteur éducatif- ASH 2nd degré au SNUipp national) :

2 rapports ont été récemment publiés sur l'enseignement adapté dans le 2nd degré: 1 rapport sur la grande difficulté scolaire et 1 rapport sur les EREA. Le 05/02 un chantier-métier national va s'ouvrir sur les SEGPA.

La situation actuelle : budget d'austérité qui taille dans les dépenses publiques. Cela a un impact sur le fonctionnement des services publics, sur le nombre de fonctionnaires. Cela entre dans le cadre de la MAP (Modernisation de l'Action Publique), continuité de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui prônait le non-renouvellement d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite. Actuellement, certains ministères de la Fonction Publique d'État sont épargnés par les suppressions de postes, bénéficient même de créations de postes (éducation, justice, police) mais au détriment d'autres ministères, d'autres fonctions publiques. En tout état de cause ces créations ne sont pas à la hauteur des destructions de postes subies.

Nouvelles mesures concernant l'éducation prioritaire : désignations de « REP+ » : budget constant- pour les enseignants, 2 h en moins en face des élèves pour favoriser les concertations et le travail en équipe. Ce sont des annonces fortes mais limitées. Il faudra veiller à ce que ces mesures s'appliquent aux personnels du 1^{er} degré exerçant dans le 2nd degré.

En ce qui concerne les SEGPA, il faut que la discussion autour de ces établissements devienne un vrai enjeu au niveau académique (demander la tenue d'une réunion des directeurs de SEGPA au niveau académique).

La dernière circulaire concernant les EREA date de 1995. Une nouvelle circulaire devrait sortir prochainement.

Le rapport sur les SEGPA :

Sur 2 axes : la structure et les personnels.

Dans le rapport, les deux sont confortés dans leurs missions et leurs spécificités. Le passage aux 18 h est enterré. L'aspect financier est évacué. Pas d'ISAE, d'ISOE. Il n'y a rien sur les doubles niveaux ni sur les élèves qui relèvent d'établissements spécialisés. Recours au régime indemnitaire (ZEP) mais gel du point d'indice, pas de hausse de salaire.

Le rapport indique que la structure SEGPA qui fonctionne doit être une structure à 4 classes. Nouveauté : nécessité pour la SEGPA à devenir une structure d'inclusion : les élèves doivent aller dans des cours au collège autres que l'EPS et la musique et les enseignants de la SEGPA doivent aller enseigner au collège. Nécessité d'avoir des contacts avec les lycées pro. et les chefs de travaux.

Le rapport indique un effectif par classe de 16 élèves (pas +).

Le Projet Individualisé de Formation doit être valorisé.

Le rapport propose un changement de statut des directeurs adjoints de SEGPA qui deviendraient des personnels de direction.

Il préconise de développer le lien école-collège (cycle CM1/CM2/6^e), de faire cesser les redoublements.

Question dans le rapport : y a-t-il un intérêt à scolariser des élèves en 6^{ème} en SEGPA ? Les collègues de ces classes du cycle devront se rencontrer davantage.

Proposition de refonte du CAPA-SH : tronc commun plus important.

Rapport EREA : écrit par un conseiller de Châtel. Il pointe le désengagement du ministère sur les EREA. Il y a des fonctionnements très disparates au niveau du fonctionnement interne, des moyens, des propositions de formation...L'EREA est conforté en termes de

structure. Il y a un déficit de PLP titulaires dans les EREA. (le rapport ne parle pas des baisses de départs en formation PE et PLP...).

Quelle est la place des PE éducateurs ? Dans le rapport, il est indiqué qu'ils n'ont plus leur place dans l'EREA et qu'on mettra des assistants d'éducation. C'est une attaque importante sur des missions de PE.

Le SNUipp-FSU a fait une demande d'audience au ministère depuis décembre sur la question des SEGPA et des EREA : pas de réponse à ce jour!

Il y a aussi une réelle nécessité à retravailler sur les orientations (1/4 des places en internat d'EREA sont vacantes). Il y a nécessité de tisser des liens SEGPA/EREA. L'EREA, tout comme la SEGPA, est porteur de réussite.

Le rapport sur les SEGPA indique que trop peu d'élèves de SEGPA passent le DNB pro. et qu'un nombre insuffisant d'entre eux fait un bac pro. post CAP.

Ces rapports ne remettent absolument pas en cause toutes les attaques déjà portées contre l'ASH (RASED, fermetures de postes en établissements spé...)

CONCLUSION : le SNUipp et la FSU doivent continuer à réunir les collègues. Dans les CA de collèges, il faut des représentants de la SEGPA. Il faut continuer à demander le passage aux 18h. Il faut imposer un groupe de travail académique SEGPA/EREA. Il faut peser dans les réunions de bassin. La carte de formation dépend de la Région.

A nous de faire remonter nos revendications, tant au niveau des personnels que des élèves !

Pour la défense des SEGPA, il faut « matraquer » tout ce qui marche en SEGPA :

- La SEGPA aide à remettre dans les apprentissages des élèves qui étaient en difficulté
- Il y a moins de décrochage en SEGPA qu'en classe ordinaire de collège
- La poursuite de scolarité à la sortie de la SEGPA en formation qualifiante est une réussite.
- On ne met pas assez en avant les réussites de la SEGPA. Même à l'interne de l'établissement, il faut valoriser la SEGPA. La SEGPA a une spécificité, qu'il faut mettre en valeur et en avant.

Si une SEGPA ferme, c'est l'ensemble du collège qui trinque !!!